



Teaching the verb and the grammar in the class of FFL -Analytic study-

Dara Hasan Taha

Department of French / Faculty of Arts / University
of Mosul/ Mosul -Iraq

Raad Jasim AL-Shabany

Department of French / Faculty of Arts / University of
Mosul/ Mosul -Iraq

Article Information

Article History:

Received Jul 17 .2021

Revised Jul 20 .2021

Accepted Aug 7, 2021

Available Online December , 2025

Keywords:

Morphology,
Conjugation,
Radical,
Endings,
Auxiliary

Correspondence:

Dara Hasan Taha

dara.h@uomosul.aedu.iq

Abstract

This study deals with an essential element of the syntax of which the verb is its nucleus. It also dealt with the case of the grammatical construction of the verb in the linguistic sentence, where the verb is the element that refers to an event associated with time. Its presence in the sentence indicates two meanings:

- The first meaning: the mental meaning by which the event of that action is understood.

- The second meaning: the temporal meaning by which the time of the occurrence of that event is understood, and here the verb tense is divided into three tenses: if the event occurred before the state of articulation, then this refers to the past tenses, and if the event occurs at the same time as the pronunciation, then this indication the present tense, but if it is said about an event that has not yet occurred, it refers to the future tense.

On the other hand, our study deals with the grammatical aspect of the verb with regard to the conjugation process, and the verb endings according to the gender and number of the subject, in addition to the elements surrounding the verb such as (the subject and the complement) that creates a complete sentence with the verb.

DOI: [10.33899/radab.2024.150935.2184](https://doi.org/10.33899/radab.2024.150935.2184), ©Authors, 2023, College of Arts, University of Mosul.

This is an open access article under the CC BY 4.0 license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

تدريس الفعل والقواعد في صف اللغة الفرنسية بوصفها لغة اجنبية دراسة تحليلية

رعد جاسم الشعباني**

دارا حسن طه*

المستخلص:

تتناول دراستنا هذه عنصراً أساسياً من عناصر بناء الجملة والتي يعد الفعل نواتها. كما تناولت حالة البناء القواعدي للفعل في الجملة اللغوية، إذ يُعدُّ الفعل العنصر الذي يشير إلى حدث مقترن بالزمن، وإن وجوده في الجملة يدل على معنيين:

المعنى الاول: المعنى العقلي الذي يُفهم من خلاله حدث ذلك الفعل.

* قسم اللغة الفرنسية/ كلية الاداب / جامعة الموصل / الموصل- العراق

** قسم اللغة الفرنسية/ كلية الاداب / جامعة الموصل / الموصل - العراق

المعنى الثاني: المعنى الزمني الذي يُفهم من خلاله زمن وقوع ذلك الحدث, وهنا ينقسم زمن الفعل الى ثلاثة ازمدة: اذا وقع الحدث قبل حالة النطق فهذا يشير الى الزمن الماضي, واذا وقع الحدث في زمن النطق فهذا يشير الى الزمن المضارع, اما اذا تم النطق عن حدث لم يتم وقوعه بعد فهذا يشير الى زمن المستقبل.

ومن جانب آخر, تتناول دراستنا الجانب النحوي للفعل فيما يخص عملية الاقتران, ونهايات الفعل وفقا لجنس وعدد الفاعل, فضلا عن العناصر المحيطة بالفعل مثل (الفاعل والتكملة) اللذين ينشئان مع الفعل جملة تامة.

الكلمات المفتاحية: علم الصرف, الاقتران, جذر, نهايات, المساعد

Enseigner le verbe et la grammaire en classe de FLE

-Etude analytique-

Résumé

Cette étude porte sur un élément essentiel de la syntaxe, où le verbe est considéré son noyau. Elle traite également le cas de la construction grammaticale du verbe dans la phrase française, où le verbe est l'élément qui indique une action associée au temps. La présence du verbe dans la phrase indique deux sens:

-Le premier sens: c'est un sens mental par lequel on comprend que l'action est produite.

-Le deuxième sens : c'est un sens temporel par lequel le temps d'occurrence de cette action est compris. Le temps du verbe est divisé en trois types : si l'action est produite avant l'état de parole, alors cela se réfère au (passé). Quand l'action est produite au même moment de la parole, cela se réfère au (présent), mais quand l'action n'est pas encore produite, il se réfère au (futur).

D'autre part, notre étude porte sur l'aspect grammatical du verbe en relation avec le processus de conjugaison et les terminaisons du verbe selon le genre et le nombre du sujet.

En plus, cette étude traite également des éléments entourant le verbe comme (le sujet et le complément d'objet) qui complètent une phrase achevée avec le verbe.

Mots clés : Morphologie, Conjugaison, Radical, Terminaisons, Auxiliaire

Introduction:

Cette étude sera consacrée à identifier les sens les plus marquants de la définition du verbe et de son rôle dans la construction de la phrase française. Nous prenons en compte les difficultés et les problèmes rencontrés par l'enseignant ainsi que par l'élève dans le domaine de l'apprentissage de la langue française. Ces difficultés sont souvent envisagées sous l'aspect de la morphologie.

Cette étude abordera également l'aspect de la conjugaison de verbe aux temps verbaux français ; la conjugaison du verbe cause de nombreux problèmes aux apprenants mais aussi aux enseignants novices en raison de la multiplicité des formes verbales et de la différence de ses terminaisons selon les temps du verbe. Le verbe est le seul élément de la phrase qui accepte la conjugaison.

Puisque cette étude porte sur la construction de la phrase française, nous montrerons les fonctions entourant le verbe qui donneront le sens plein et clair de la phrase. Elle sera basée sur une structure grammaticale correcte. Pour cette raison, nous allons également connaître le concept de la grammaire et ses types qui sont liés au processus d'apprentissage du français langue étrangère.

I. Généralités du verbe

I. 1. A propos du verbe :

Au début, il est nécessaire de distinguer quelques concepts importants à propos du verbe. Le verbe possède un cas spécial ; il est lié à la forme morphologique par les processus de conjugaison.

D'autre part, le concept du verbe et son rôle dans la structure de la phrase ne se limite pas seulement en français, en anglais ou en arabe, mais le verbe est considéré comme un élément essentiel des phrases orales et écrites de toutes les langues du monde.

Il est donc impératif de respecter les règles grammaticales de construction de la phrase lors de l'utilisation du verbe dans chaque langue, car chacune d'elles a ses propres règles comme c'est le cas dans les règles de la langue arabe, qui sont différentes de celles de la langue française et des autres langues. Pour cette raison, nous trouverons que le verbe français peut être la source d'erreurs la plus courante chez les étudiants irakiens.

Le verbe en coopération avec le nom constitue une composante grammaticale importante et utile pour l'apprenant de la langue française comme une langue étrangère, parce que le verbe ne lui facilite pas de comprendre ce concept formatif sauf par une étude approfondie du verbe et de ses aspects. Pour cela, nous aborderons dans cet aspect les définitions diverses du verbe et ses généralités puis nous découvrirons aussi la place où il se trouve et les composantes des formes verbales.

I. 2. Différentes définitions du verbe:

Comme le verbe est un concept important et n'est pas facile à décrire, nous donnerons plusieurs définitions qui expriment un certain nombre d'aspects liés au verbe. Les linguistes, les dictionnaires et de nombreux sites Web (d'internet) ont défini le verbe sous plusieurs formes.

La définition du verbe selon sa représentation dans la phrase est faite comme un élément essentiel de la phrase : « Le verbe est l'élément essentiel de la phrase. Il exprime un état ou une action généralement située au milieu de la phrase, il lui donne son unité en mettant en relation ses différents éléments. » ¹

La définition du verbe selon son rôle est la suivante: « Le rôle du verbe est de permettre au parleur de décrire, d'apprécier, de situer dans le temps le déroulement des actions ou des événements concernant les êtres et les choses. » ²

¹ Maurice Grevisse et Andres Gousse, *Nouvelle grammaire française*, 3^e éd, Revue. Bruxelles: Groupe de Boeck S.A., 1995, p.90

² Jean-Claude Chevalier, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris: Librairie Larousse, 1964, p.281

Le verbe donne un sens selon son fonctionnement comme: « un mot de forme variable. Alors que le nom ne connaît au plus que deux formes, le verbe présente des variations morphologiques (dans l'écriture et dans la prononciation) dont le nombre dépasse la centaine. » 1

Le verbe peut également être défini à partir de l'aspect morphologique qui affecte son utilisation dans la phrase qu'il contient : « Le verbe est en effet seul à être affecté par un ensemble de catégories morphologiques, même si, isolément, certaines de ces catégories se retrouvent dans d'autres classes.» 2

Il faut noter que le verbe n'est pas présenté en une seule classe : « En français, comme dans beaucoup d'autres langues, le verbe est la classe qui présente le nombre de formes différentes le plus important, même si on repère dans la conjugaison des phénomènes d'homonymie, dont le nombre vraie selon le type des verbes. » 3

Selon Jean-Michel Pougeoise, le verbe explique l'accord entre le verbe comme un prédicat et le nom comme un sujet: « Le verbe est étroitement associé à son sujet (même dans le cas des phrases dites nominales où le sujet est souvent sous-entendu ou qui provient d'une transformation). Il s'accorde en genre et en nombre avec ce sujet. » 4

Il convient de rappeler qu'il y a de nombreuses définitions dans les livres de grammaire, chacun possède sa propre définition. Mais malgré la ressemblance entre toutes ces définitions, il existe un type de difficulté à formuler une définition complète et acceptée pour le verbe qui réunit tous ses états. Donc, on peut exprimer le verbe comme un mot lié à la morphologie car il se conjugue, comme l'action faite ou produite par le sujet.⁵

Après toutes ces définitions présentées à propos du verbe, on peut donner un certain nombre de critères par lesquels le verbe peut être davantage reconnu; Il est considéré le seul élément de la phrase qui accepte la négation et les pronoms personnels avant lui et non d'autres déterminants.⁶

II. Les fonctions autour du verbe:

Puisque nous parlons encore du verbe, il est nécessaire de prendre en considération sa propre construction dans la phrase et sa relation avec le sujet et le complément.

¹ Voir, Katerina Kreuzerova, *Etude des erreurs dans l'emploi des temps verbaux du français chez des étudiants tchèques*, thèse, université de Bohême de l'Ouest à Pilsen, faculté des lettres, p.12

² Voir, Katerina Kreuzerova, *OP. cit*, p.12

³ Michel Arrive, Gard et Françoise et Jean-Michel Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*, Paris: Flammarion, 1986, p.679

⁴ Jean-Michel Poureoise, *Dictionnaire didactique de la langue française: grammaire, linguistique, rhétorique, narratologique, expression et stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*, Paris: A. Colin, 9196, p.434

⁵ Voir, Katerina Kreuzerova, *OP. cit*, p.13

⁶ Voir, *Le Nouveau Bescherelle 3. La grammaire pour tous*, Librairie Hatier-8, Rue d'Assas, Paris- 6^e, 1984, pp.271-272

II. 1. Le sujet: il est considéré « une fonction grammaticale qui régit l'accord du verbe, c'est-à-dire que le groupe qui occupe cette fonction donne au verbe son nombre et sa personne. Sur le plan sémantique, il indique de qui ou de quoi on parle dans la phrase. » ¹

Le sujet peut prendre plusieurs formes (un nom, un groupe nominal « GN », un pronom, un adjectif, un participe).

Voici quelques exemples de sujet :

- Pierre va à l'école.
- Le père de Pierre est gentil.
- Il est vieux.
- Un petit chien entre à la maison.
- Nous souhaitons que tu réussisses. (subordonnée conjonctive)
- Devenir un professeur est mon rêve.
- Etant gentil et poli, cet étudiant est respecté par tous les professeurs.

Comme nous connaissons que le sujet précède généralement le verbe dans la phrase, il y a des places où le verbe peut précéder le sujet, par exemple:

- Par les trous du mur entraient l'air.

Il faut distinguer entre le pronom personnel et impersonnel qui indique un sujet avec les deux cas, par exemple:

- Il s'occupe de son projet. (Il = pronom personnel)
- Il pleut encore. (Il = pronom impersonnel) ²

II. 2. Le complément: il est considéré le troisième élément d'une syntaxe, qui aide à clarifier sa signification.

On peut trouver un ou deux compléments d'objet après le verbe pour donner ou compléter le sens de la phrase, qui s'appelle le complément d'objet direct (C.O.D) ou le complément d'objet indirect (C. O. I) par lesquels on peut distinguer quelques types du verbe:

1. Le verbe transitif direct: qui entre directement au complément sans besoin d'une préposition, par exemple: le professeur explique la leçon.

¹ <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/le-sujet-f1130>, consulté Dimanche, 20/ Décembre/2020, 12:10

² Voir, *Nouvelle Collection, plus-que-parfait*, Grammaire pour les textes 3^e, Cycle d'orientation des Collèges, Nouveau programme 1999, Larousse-Bordas/ Her,1999, p.17

2. Le verbe transitif indirect: qui entre indirectement au complément, c'est-à-dire, il existe une préposition qui sépare le verbe du complément par exemple: les élèves entrent dans la classe.
3. Le verbe intransitif: qui est seul, suffit de la présence de son sujet pour compléter le sens de la phrase bien qu'il n'y ait pas complément, par exemple: l'enfant a dormi.¹

III. Les termes spéciaux suivant le verbe:

III. 1. La morphologie:

Ce terme est dérivé du grec (morphème, c'est-à-dire « forme ») et (logos, c'est-à-dire « discours ou parole »). Donc la morphologie est considérée comme une discipline de la linguistique, où elle s'occupe d'étudier la composition des mots, par exemple, le verbe analyse le signifiant qui indique la partie matérielle du signe, et examine les différences d'une même forme parce que ces différences possèdent une signification et signifient la plus petite unité linguistique de la langue appelée (morphème).²

III. 2. La conjugaison:

C'est un processus grammatical du verbe parce que le verbe peut prendre les marques de temps et de mode. Donc sa forme change en fonction de la personne et le nombre de sujet (c'est-à-dire première, deuxième, troisième personne du singulier et du pluriel), son temps, son mode et sa voix.³

III. 3. Le radical:

Il signifie la racine du verbe et indique aussi la petite partie du verbe à laquelle on ajoute des terminaisons pour constituer les formes conjuguées. Chaque verbe doit avoir sa propre racine. Nous pouvons trouver le radical de la plupart des verbes, il faut couper la terminaison de son infinitif, par exemple:(--- er, --- ir, --- oir, ou ---re, --- uire).

Mais attention: il y a certains verbes qui ne sont pas soumis à la règle

mentionné ci-dessus car ils ont plusieurs radicaux, comme le verbe (aller), les auxiliaires (être et avoir), etc.⁴

III. 4. Les terminaisons:

Elles sont écrites à la fin du radical et elles forment avec lui un verbe conjugué qui se diffère selon le groupe du verbe (premier, deuxième ou troisième groupe); le mode; le temps; la personne et le nombre. On ajoute la bonne terminaison au radical du verbe après avoir connu tous ces éléments par lesquels on obtient une forme conjuguée et correcte du verbe.⁵

III. 5. Les auxiliaires:

¹ Voir, Katerina Kreuzerova, *OP. cit*

² Voir, Noémie Guerif, *L'enseignement de la conjugaison en FLE*, mémoire de master, université d'Angers, 2012, p.13

³ Voir, Bescherelle, *la grammaire pour tous*, imprime à Paris: Hatier, 2006 – ISBN 978-2-218-92264-0- ISSN 09903771, p.261

⁴ Voir, <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/regles/grammaire/le-radical-157.php>, consulté Samedi, 2/Janvier/2021, 23:45

⁵ Voir, <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/regles/grammaire/les-terminaisons-158.php>, consulté, Samedi, 2/Janvier/2021, 23:45

Ce terme indique le mot qui s'ajoute généralement à un autre comme une personne ou une chose pour l'aider ou lui porter secours. Donc, on peut trouver un verbe auxiliaire ajouté à un autre verbe pour l'aider à constituer un temps, une voix ou à prendre une nuance de temps, de modalité, d'aspect.

« Etre » et « avoir » s'appellent des auxiliaires de conjugaison car ils sont suivis d'un participe passé et permettent aux verbes de prendre une forme conjuguée. D'autre part, il y a d'autres verbes ou locutions verbales auxiliaires qui sont suivis d'un infinitif et qui s'appellent des (auxiliaires de temps, de modalité et d'aspect), ils forment avec l'infinitif une périphrase verbale par exemple, quand on dit:

-"Je suis arrivé", cela indique un auxiliaire de conjugaison parce que l'auxiliaire est suivi d'un participe passé et forme avec lui un temps composé, c'est le passé composé.

Mais quand on dit:

-" Je vais arriver", cela indique un auxiliaire de temps parce que l'auxiliaire est suivi d'un infinitif et forme avec lui une périphrase verbale. On peut noter que le verbe utilisé comme l'auxiliaire "aller" au future proche perd généralement son sens, par exemple, quand on dit:

-"Nous allons au cinéma", ici le verbe "aller" possède un sens. Mais quand on dit:

- "Nous allons partir à Paris", ici le premier verbe "aller" perd son sens parce qu'il est un verbe auxiliaire. La même chose est au passé récent du verbe "venir", par exemple:

- "Mon ami vient chez moi", ici le verbe "venir" est conjugué et possède un sens, mais quand on dit:

- "Mon ami vient de partir", ici le verbe "venir" est un auxiliaire et il n'a pas de sens. On peut définir les auxiliaires de modalité comme certains verbes auxiliaires qui peuvent indiquer la modalité d'une action, c'est-à-dire la façon qui possède certains termes comme: « possible, nécessaire, souhaitable, etc. ». Donc on peut trouver de nombreux auxiliaires de modalités qui expriment:

- La nécessité: par exemple: "Il faut dire la vérité."
- La volonté: par exemple, "Je veux construire une nouvelle maison."
- La permission: par exemple: "Tu peux venir avec moi."
- La possibilité: par exemple: "Une tempête peut emporter tout qui se trouve devant elle."
- La probabilité: par exemple: "Le résultat peut être inquiétant."

Il faut noter que le même auxiliaire de modalité peut posséder un autre sens ou des emplois différents, par exemple:

- "Tu dois venir", dans cette phrase, on peut trouver que l'auxiliaire "dois" indique l'obligation ou la possibilité, cela dépend du contexte.

Enfin, les auxiliaires d'aspect qui peuvent exprimer: le début de l'évènement ou de l'action expriment aussi un aspect inchoatif par certains verbes ou expressions comme (commencer à, se mettre à, entreprendre de), par exemple: - La pluie commence à tomber.

Les auxiliaires peuvent aussi exprimer la durée, le développement de l'action par utilisation des verbes ou des expressions (continuer à, ne pas cesser de, être en train de) sont des indiqués comme aspect duratif ou progressif, par exemple: - Ce brave soldat ne cesse pas de se battre.

Par ailleurs, les auxiliaires indiquent un aspect terminatif par utilisation des verbes ou des expressions qui expriment la fin de l'action comme (finir de, cesser de, s'arrêter de, achever de), par exemple:

- Je finis de construire ma maison.¹

IV. 1. La grammaire:

C'est un mot qui a un certain nombre de définitions différentes et de significations multiples. Par conséquent, nous trouverons de nombreuses définitions de la grammaire qui ont été présentées par de nombreux dictionnaires et adoptées par de nombreux linguistes et chercheurs, ils ont donné une grande importance à la grammaire parce qu'ils traitent tous les aspects de la langue écrite et orale.

Selon Michel Pougeoise, la grammaire est: « l'ensemble des règles à suivre pour correctement parler et écrire correctement notre langue. »²

Nous trouverons des concepts plus acceptables et plus complets qui montrent la signification du mot « grammaire ». Selon le Petit Larousse:

c'est un « Ensemble de règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques écrites et orales d'une langue; étude, description de ces règles. »³

D'après le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, nous comprenons que la grammaire indique le cas de la description complète de la langue qui signe les principes d'organisation de la langue où la grammaire contient différents aspects comme : une phonologie, une syntaxe, une lexicologie. Donc la grammaire est le modèle de compétence.⁴

Nous pouvons aussi trouver que Jean-Pierre Cuq a défini la grammaire par deux concepts pour identifier que la grammaire est considérée comme un système organisé, aide à meilleur présenter la langue cible, la première est « un principe d'organisation propre à une langue intériorisée par les usages de cette langue. », la deuxième: « une activité pédagogique dont l'objectif vise, à travers l'étude des règles caractéristiques de la langue, l'art de parler et d'écrire correctement. »⁵

Les linguistes français (Robert Gallison et Danial Coste) ont aussi défini la grammaire à travers deux acceptions, la première comme un: « *discipline étudiant les règles de fonctionnement ou dévolution de toute*

¹ Voir, *Nouvelle collection plus-que-parfait Grammaire pour tous les textes 3^e*, Cycle d'orientation des Collèges, *OP. cit*, pp.48-49

² Michel Pougeoise, *op. cite*, P.214. Cité par: Katerina Kreuzerova, université de Bohême de l'Ouest à Pilsen, facultés des Arts, 2017, p.11

³ *Dictionnaire le petit Larousse*, 1998, p.486, cité par: Melle. Ghouas Nadjet, Mémoire de Master, université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2015, p.15

⁴ Voir, *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*, sans date, p.238

⁵ Jean-Pierre Cuq, *OP. cit*, P.117

langue naturelle. », la deuxième comme un: « ensemble de prescriptions normatives régissant certaines zones et certains détails de l'usage linguistique. »¹

IV. 2. Différents types de grammaire liés à l'enseignement dans la classe du FLE:

Après avoir connu le sens de la grammaire à travers les définitions les plus importantes fournies par les linguistes et les éducateurs, il faut que nous expliquions les différents types de grammaire comme: la grammaire traditionnelle, la grammaire moderne, la grammaire implicite et la grammaire explicite.

IV. 2. 1. La grammaire traditionnelle:

Cette grammaire sert plus particulièrement à la langue écrite. De plus, la grammaire traditionnelle adopte l'apprentissage des règles de la langue étrangère par cœur où ses connaissances restent passives par exemple: (mon, ton, son...) ou (je suis, tu es, il est...). Mais l'élève ne connaît pas les règles d'utilisation de ces mots écrits qu'il peut mémoriser par cœur. Ce type de grammaire est utilisé dans les schémas de la grammaire latine comme une langue morte.

La grammaire traditionnelle est normative car elle indique ce qu'il faut dire ou ne pas dire, ce qui est correct ou n'est pas correct, elle ne respecte pas les règles et les exceptions de langue étrangère cible.

Par ailleurs, la grammaire traditionnelle ne possède pas la précision scientifique car elle isole les éléments de la langue et n'indique pas les relations qui lient entre eux. Par exemple dans l'objet des temps, l'élève apprend ou mémorise chaque temps séparément, mais il ne connaît pas la relation chronologique entre deux temps, par exemple, le passé composé et l'imparfait où il n'est pas possible de comprendre la valeur de l'un sans comprendre la valeur de l'autre.²

Les caractéristiques les plus importantes de la grammaire traditionnelle peuvent être résumées : elle conseille de mémoriser les informations, mais cette méthode n'est pas longtemps efficace. Elle affirme à des irrégularités et des exceptions. Elle propose d'utiliser des termes ambiguës, des temps et modes par cœur.³

IV. 2. 2. La grammaire moderne:

Elle s'appelle aussi (la grammaire nouvelle). C'est le produit des dernières recherches scientifiques qui ont été suivies par les professeurs de langues car elle est plus précisément scientifique et moins normative que la grammaire traditionnelle.

Elle suit un type d'enseignement grammatical théorique et cela est inacceptable par les professeurs de la grammaire nouvelle, surtout dans la langue maternelle ; ils présentent leurs arguments à cet égard. Par

¹ Robert Gallison et Danial Cost, *OP. cit.*, 1996, 1976, p.40

² Voir, Dr. Tawfik Aziz Abdullah, M. Bernard Blin, Mme. Noelle Blin, M. Jean-Marie Birier et Mme. Marie- Noelle Birier, *Approches méthodologiques dans l'enseignement du français langue étrangère*, faculté des lettres section de français, université de Mossoul, sans date, sans imprime, p.59

³ Voir, Roy-Merciers, S. et Chartrand, S.-G., *L'enseignement du système de la conjugaison pour en favoriser l'apprentissage*. Dans S.-G. Chartrand (dire). *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités*. Montréal: ERPI, p20.

exemple, l'enfant n'a pas besoin de la grammaire théorique pour apprendre sa langue maternelle. Donc l'enfant français sait pourquoi et quand utiliser une phrase au subjonctif ou à l'indicatif.¹

Les caractéristiques les plus importantes de la grammaire moderne peuvent être résumées: elles visent à comprendre le système grammatical qui aide à mémoriser des règles et des informations.

Elle propose d'utiliser les termes simples et clairs, et d'étudier les verbes et les termes les plus importants ainsi que les plus fréquents au début du processus d'apprentissage puis des autres selon la progression de l'apprentissage.²

IV. 2. 3. La grammaire implicite:

Ce type de grammaire indique des applications à des exercices structuraux grammaticaux par les élèves qui s'éclatent et ignorent la règle et le métalangage pour s'accorder à l'enseignement implicite.

Selon Costte, « *la grammaire implicite vise à donner aux élèves la maîtrise d'un fonctionnement grammatical, mais ne recommande l'explicitation d'aucune règle et élimine le métalangage et ne s'appuie que sur une manipulation plus ou moins systématique d'énoncés et de formes.* »³

D'autre part, l'utilisation de l'enseignement implicite par rapport aux exercices structuraux provoque parfois des erreurs chez l'apprenant et la raison en est que les connaissances acquises par les élèves n'ont pas été validées par l'enseignant et sans recourir à la règle. Pour cette raison ce type de grammaire doit être complété par un enseignement explicite car il n'est pas suffisant selon les points de vue de (Besse et Porquier)⁴

IV. 2. 4. La grammaire explicite:

Dans ce type, il semble que l'enseignement puisse être déductif ou inductif où la grammaire explicite indique à utiliser et à étudier les règles grammaticales sous une forme précise et claire par l'utilisation du métalangage qui lui est propre.

Selon Besse et Porquier: « *il s'agit de l'enseignement/ apprentissage d'une description grammaticale de la langue cible en s'appuyant expressément sur le modèle métalinguistique qui la construit (en utilisant en particulier sa terminologie, sous sa forme originale ou simplifiée) ... la démarche peut être déductive ... ou inductive.* »⁵

Selon ces auteurs, la grammaire explicite (ou l'enseignement explicite) d'une régularité grammaticale encourage une acquisition correcte en classe du FLE. Ce type de grammaire (enseignement) explicite conviendrait à des collégiens et lycéens qui acquièrent des connaissances implicites propres à la langue.⁶

¹ Voir, Dr. Tawfik Aziz Abdullah, M. Bernard Blin, Mme. Noelle Blin, M. Jean-Marie Birier et Mme. Marie- Noelle Birier, *OP .cit*, p.60

² Voir, Roy-Merciers, S. et Chartrand, S.-G., *OP. cit*, P20.

³ Voir, Noémie Guerif, *OP. cit*, p.38

⁴ Voir, <https://journals.openedition.org/multilinguales/1417> , consulté Samedi, 26/ Décembre/2020, 20:35

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Conclusion

Dans cette étude, nous avons essayé de montrer quelques points importants liés au processus de la syntaxe française, dont les plus importants sont: l'élément du (verbe) de la phrase et (la grammaire) associée à l'enseignement du français langue étrangère.

Les linguistes ont fourni de nombreuses définitions spéciales du verbe. Chacune d'entre elles montre le rôle du verbe, sa fonction et ses caractéristiques au sein de la phrase française.

Le verbe est caractérisé par la forme morphologique au cours du processus de conjugaison. Son rôle dans le processus de syntaxe n'est pas limité à une langue spécifique, mais inclut toutes les langues, car il est lié au nom et constitue un sens de la phrase.

Le verbe accepte plusieurs changements qui suivent sa forme en raison de son lien avec l'aspect morphologique. Il possède des formes à travers lesquelles il est déduit que l'action s'est produite, et s'il a été accompli ou non.

D'autre part, cette étude a porté sur le concept de (grammaire) dans la syntaxe linguistique. Elle a expliqué un certain nombre de ses types qui sont liés au processus d'enseignement du français comme langue étrangère dans les collèges et les lycées irakiens.

Enfin, cette recherche conclut que l'étude du langage passe par l'étude des caractéristiques de chaque élément de la syntaxe, au premier rang dans lesquelles se trouve le verbe qui est considéré le noyau essentiel de la phrase.

Cette étude a aussi montré le concept de (grammaire), ses applications en adoptant les méthodes modernes d'éducation. L'apprentissage de chaque langue n'est pas une chose facile pour les apprenants ni pour les enseignants novices.

Refrences :

1. Bescherelle, *la grammaire pour tous*, imprime à Paris: Hatier, 2006 – ISBN 978-2-218-92264-0- ISSN 09903771.
2. *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*.
3. *Dictionnaire le petit Larousse*, 1998, p.486, cité par: Melle. Ghouas Nadjat, Mémoire de Master, université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2015.
4. Dr. Tawfik Aziz Abdullah, M. Bernard Blin, Mme. Noelle Blin, M. Jean-Marie Birier et Mme. Marie- Noelle Birier, *Approches méthodologiques dans l'enseignement du français langue étrangère*, faculté des lettres section de français, université de Mossoul.
5. Jean-Claude Chevalier, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris: Librairie Larousse, 1964.
6. Jean-Michel Poureoise, *Dictionnaire didactique de la langue française: grammaire, linguistique, rhétorique, narratologique, expression et stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*, Paris: A. Colin, 9196.

7. Katerina Kreuzerova, *Etude des erreurs dans l'emploi des temps verbaux du français chez des étudiants tchèques*, thèse, université de Bohême de l'Ouest à Pilsen, faculté des lettres :
8. *Le Nouveau Bescherelle 3. La grammaire pour tous*, Librairie Hatier-8, Rue d'Assas, Paris- 6^e, 1984 :
9. Maurice Grevisse et Andres Gousse, *Nouvelle grammaire française*, 3^e éd, Revue. Bruxelles: Groupe de Boeck S.A., 1995.
10. Michel Arrive, Gard et Françoise et Jean-Michel Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*, Paris: Flammarion, 1986 :
11. Noémie Guerif, *L'enseignement de la conjugaison en FLE*, mémoire de master, université d'Angers, 2012.
12. *Nouvelle Collection, plus-que-parfait*, Grammaire pour les textes 3^e, Cycle d'orientation des Collèges, Nouveau programme 1999, Larousse- Bordas/ Her,1999.
13. Roy-Merciers, S. et Chartrand, S.-G., *L'enseignement du système de la conjugaison pour en favoriser l'apprentissage*. Dans S.-G. Chartrand (dire). *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités*. Montréal: ERPI.

Sitographies :

1. <https://journals.openedition.org/multilinguales/1417>
2. <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/regles/grammaire/le-radical-157.php>
3. <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/regles/grammaire/les-terminaisons-158.php>.
<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/le-sujet-f1130>